

ENVIRONNEMENT / CARTOGRAPHIE PEB-PGS / CCE

LE MANAGEMENT QUALITÉ

L'Aéroport de Bordeaux-Mérignac a été certifié ISO 9001-2000 en janvier 2001. Le support de la démarche qualité initiée en 1997 a permis des avancées dans différents domaines, notamment dans l'écoute et la mesure de la satisfaction client. En 2008, le système de management par la qualité a permis à l'aéroport de mettre en place un nouveau système de management intégré dans le domaine de la sécurité

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Implanté il y a près d'un siècle dans une zone peu urbanisée, à 10km de Bordeaux, l'Aéroport de Bordeaux-Mérignac exerce une forte influence économique locale et régionale, agissant sur le développement des entreprises et de l'emploi, avec un impact faible sur l'environnement et les populations riveraines. Favorisant une politique de dialogue et de concertation permanente entre ses partenaires, il maîtrise son impact environnemental pour assurer une croissance durable de ses activités et poursuivre son développement en harmonie avec les territoires qui l'entourent

La Charte du développement durable 2010-2013 élaborée avec la Commission Consultative de l'Environnement (CCE) constitue une véritable feuille de route pour tous les partenaires de l'aéroport.

Téléchargez	La Charte de développement durable 2010-2013.
-----------------------------	---

PEB

L'arrêté du 22 décembre 2004 a approuvé la révision du PEB : la limite de la zone B a été fixée à Lden 62, celle de la zone C à Lden 55.

Téléchargez	Le PEB de l'aéroport.
-----------------------------	-----------------------

PGS

L'arrêté du 23 décembre 2004 a approuvé la révision du PGS : la limite de la zone I a été fixée à Lden 70, celle de la zone II à Lden 62 et celle de la zone III à Lden 55. Le plan englobe 1136 logements.

Téléchargez	Le PGS de l'aéroport
Téléchargez	Le Guide d'informations destiné aux riverains